

## **I. L'EXPÉRIENCE ROMAINE (AVRIL 1553 / 1557)**

Le cardinal Jean Du Bellay, oncle de Joachim Du Bellay, est désigné en 1553 pour représenter la France à Rome. Il propose au jeune poète de l'accompagner, en tant que secrétaire (Du Bellay – ci-après abrégé en DB – dit encore qu'il fait office de « ménager »). Il sera chargé de diverses missions administratives (courriers, comptes etc.) dans le cadre de cette ambassade. Le jeune homme accepte ce voyage.

### **a. Les espoirs**

- attentes intellectuelles et culturelles : l'Italie représente une terre idéale de culture pour les humanistes et les poètes de l'époque.
- attente d'argent et d'honneurs liée à la condition matérielle des poètes : le poète pense que sa situation sera améliorée par cette expérience romaine.

### **b. La déception, à la mesure de l'attente**

Mais il déçoit bien vite. Non seulement la charge de travail lui paraît lourde et inintéressante, mais en plus il ne trouve rien de ce qu'il avait rêvé à Rome. Ni les gens qu'il rencontre, ni l'architecture de la ville ne lui plaisent. Au lieu de tirer profit de ce séjour, il dépérit. Il a même l'impression qu'il perd ses talents de poète (« les Muses de moi », dit-il, « comme estanges [i.e. comme si elles m'étaient étrangères] s'enfuient »). Il en est réduit à composer des sonnets qui sont pour lui comme des « papiers journaux » – une sorte de journal de bord en vers. C'est la réunion de ces textes qui constituent le recueil des *Regrets*, paru à son retour en France, en 1558.

### **c. Un voyage perçu comme un exil**

Au sens strict, ce séjour n'est pas un exil (aucun pouvoir politique n'a forcé Du Bellay à quitter la France, et il est libre de rentrer quand il le souhaite – à ceci près que le voyage de retour coûte cher). Mais le poète le vit comme tel, non seulement parce qu'il éprouve un désespoir d'exilé, mais aussi parce qu'il rattache sa propre expérience à celles d'illustres prédécesseurs qui ont pour leur part connu de véritables situations d'exil, que ce soit,

- dans la génération précédente, Clément Marot, qui a écrit depuis l'Italie ou la Suisse des poèmes rendant compte de sa situation et sollicitant une autorisation de retour,
- ou Ovide, qui dans *Les Tristes*, exprimait lui aussi son désespoir d'être exilé au pays des Gètes et espérait pouvoir rentrer à Rome.

Ainsi, l'expérience personnelle se nourrit-elle et se colore-t-elle de ces modèles littéraires antérieurs.

#### **d. Une expérience à la fois individuelle et collective qui prend une valeur universelle**

- dimension personnelle indéniable du recueil.
- pourtant partagée avec quelques amis séjournant à Rome en même temps que lui (par exemple Magny qui y écrit *Les Souspirs*), mais aussi, à distance, avec ceux qui sont restés en France et auxquels Du Bellay adresse un nombre important de sonnets (sur ce point, voir la conférence qui sera prononcée à la Sorbonne le 13 décembre prochain et dont la captation vidéo sera mise en ligne peu de temps après : le lien sera indiqué sur le site en temps et en heure).
- L'ouvrage fait écho à des expériences similaires d'autres poètes « exilés » : cf. le modèle explicite d'Ovide et des Tristes, mais aussi celui de Clément Marot (l'expérience personnelle est alors retravaillée, et appréhendée autrement, du fait de cet intertexte poétique).

➔ une des fonctions de la poésie (et de la littérature) : dépasser le particulier pour toucher à l'universel.

➔ ici, dans un monde qui perd son sens, retrouver une forme de sens en passant par ...

- la poésie (élégiaque mais aussi satirique)
- la composition structurée d'un recueil (qui lutte contre le délitement constaté à Rome)
- ainsi que la mise en place d'un « petit monde » aux liens sociaux forts et étroits (les « amis » parfois inconnus des lecteurs que nous sommes, les poètes, mais aussi les puissants mécènes).

## **II. DU BELLAY, L'ITALIE ET LE PÉTRARQUISME**

Dans ce recueil où il exprime son rejet de Rome, Du Bellay entretient pourtant un rapport complexe au modèle italien, et en particulier à l'un de ses poètes, véritable modèle pour les poètes français de la Renaissance, Pétrarque, florentin du XIV<sup>e</sup> siècle : voir la mode pétrarquiste dans les années 1550 en France.

- Le recueil est composé de sonnets. Or Pétrarque est « l'inventeur » de ce genre poétique (voir la fiche sonnet).
- Des motifs du style pétrarquiste se retrouvent dans les vers de Du Bellay : le recours fréquent aux figures de l'antithèse, de l'anaphore etc.

- Au-delà de Pétrarque, nombre de sonnets ont des sources claires dans la poésie italienne (voir par exemple le sonnet 91)
- Le rapport complexe de DB à ce modèle italien : il commence par « pétrarquiser » (voir le recueil de *L'Olive*) puis s'insurge au milieu des années 1550 contre le caractère systématique de ce style, tout en y revenant partiellement dans ce recueil.

\*

## COMMENTAIRE TEXTE 2 / DU BELLAY

Du Bellay, *Les Regrets*, Sonnet 69

Problématique : Comment s'exprime l'indignation du poète dans ce sonnet ?

### **I. DES RAISONS DE S'INDIGNER, L'ESQUISSE D'UNE ANECDOTE AUTOBIOGRAPHIQUE DÉPLAISANTE**

#### 1. DU BELLAY VICTIME D'UNE OFFENSE

Le destinataire est à l'origine de la brouille : parallélisme de structure dans le 1<sup>er</sup> quatrain. Cf. v. 1 « Pourquoi me grondes-tu ? » / v. 3 « Pourquoi m'offenses-tu ? » qui contraste avec « qui ne t'ay fait offense » > effet de contraste renforcé par :

- jeu sur les mots de la même famille (offenser / offense)
- l'interversion des places de sujet et d'objet pour les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> personnes (m' – tu // [je sous-entendu] – t')
- le rythme binaire du vers : 1<sup>er</sup> hémistiche, l'offense reçue / 2<sup>nd</sup> hémistiche, l'absence d'offense de la part de DB, qui pour sa part (rime v. 2) se place en position de « défense » (expressivité de la rime « offense » / « défense » qui délimite nettement 2 camps).

#### 2. LES CIRCONSTANCES AGGRAVANTES : UNE LÂCHE TRAHISON

→ La confiance trahie : « de t'avoir trop quelquefois estimé » (v. 4), ce serait là la seule offense de DB → façon de souligner l'innocence originelle du poète (penser du bien de qn se retourne paradoxalement en offense), sa naïveté trompée (il n'a pas vu le coup venir, n'a pas perçu le destinataire comme son ennemi).

→ Profiter de l'absence de DB pour s'attaquer à lui : le sonnet a bien sa place ds les *Regrets* écrits depuis l'Italie. Référence à ce biographème<sup>1</sup> pour expliquer l'offense particulièrement

---

<sup>1</sup> Terme introduit dans la critique littéraire par Roland Barthes pour désigner le récit d'un détail biographique.

lâche de s'en prendre à qn qui n'est pas là, ne peut donc directement se défendre (c'est en tout cas ce qu'on pourrait supposer) : cf. v. 5-6, « Qui t'ha [...] *sur moy* tant **animé**, / *Sur moy* qui suis absent ? » > mise en valeur de **l'adjectif** par sa place sous la césure à l'hémistiche d'une part et l'élan rythmique donné par la répétition de « *sur moy* » d'autre part.

Pourtant le lâche se trompe, DB, malgré la distance, peut lui aussi s'armer et exercer ainsi sa « vengeance » (v. 5) [cf. aussi vanger » v. 14] en « dard[ant] jusques en France un traict, plus que le tien, de rage envenimé ». Ce mouvement de grande ampleur, d'un point de vue géographique (de Rome à la France) mais aussi d'un point de vue d'énergie émotionnelle, est souligné par les enjambements des v. 6 à 8.

➔ De fait, DB place sa riposte sous le signe de la « rage », de la colère.

## II. L'EXPRESSION DE LA COLÈRE

### 1. UN LEXIQUE VIOLENT

Les images du combat : « darder », « traict » ➔ le poète archer mais aussi le « foet », v. 13, « cordeau » (petite corde dont on se servait pour étrangler)

Référence mythologique : Megere (= la haine, une des trois Erinyes, déesses chargées de punir les auteurs de crimes tout au long de leur vie jusqu'à les rendre fous. Ce sont des créatures hideuses, ayant des serpents pour cheveux, munies d'ailes et de fouets et dont le sang coule par les yeux). C'est cette figure qui appelle notamment l'image du fouet et du serpent.

Les apostrophes placées en positions fortes (à la rime, sous la césure) « vieux mastin affamé », v. 1, « chien envieux », v. 4 > métaphore filée du chien, en accord avec la rage, au sens médical du terme, mais aussi topique dans un discours d'insulte.

Par contraste dans les tercets, v. 11, « malheureux » peut paraître immédiatement moins violent, mais en contexte, c'est une promesse de malheur que DB fait à son adversaire.

### 2. UNE DÉFENSE QUI EST UNE ATTAQUE

Des quatrains interrogatifs (4 questions) qui sont autant de prise à parti de l'adversaire. Une progression de l'indignation (v. 1-6) à la menace (v. 6-8), soulignée par le rythme :

- régularité parfaite ds le 1<sup>er</sup> quatrain (2 vers par question)
- puis cadence majeure dans le 2<sup>nd</sup> quatrain (1,5 vers / 2,5 vers)

De la colère à la menace : le dernier tercet > hypothèse ds le v. 12 « si plus longuement ta fureur persevere », qui conduit ds la principale (v. 13-14) à envisager le plus grand déchaînement de violence.

→ Fureur certes mais aussi mépris, humiliation de l'ennemi.

### III. L'EXPRESSION DU MÉPRIS

#### 1. UN SONNET ADRESSÉ DONT LE DESTINATAIRE RESTE POURTANT ANONYME

Il est désigné seulement par des vocatifs insultants et un « tu » qui marque ici le mépris.

Une théorisation de l'anonymat du destinataire ds le tercet 1 : cf. la fonction mémorielle de la poésie-monument, qui immortalise les noms > dénier toute survivance à l'adversaire, à « [son] nom », c'est l'effacer symboliquement, mettre déjà la menace de mort à exécution.

#### 2. UNE POSTURE HAUTAIN, EN ACCORD AVEC L'ESTHÉTIQUE DES POÈTES DU RÈGNE DE HENRI II

L'effacement du nom de l'adversaire fait contraste avec l'inscription du propre nom du poète (v. 2) en 3<sup>e</sup> personne.

Figure d'un poète vengeur, d'un poète dont la plume est une arme > en accord avec l'*ethos* nobiliaire des poètes de sa génération : un chien vs un noble guerrier voire un dieu vengeur (réf. Megere)

#### PISTES POUR LA CONCLUSION :

→ indignation et colère. Un sonnet qui exprime des émotions fortes.

→ impression, évidemment, d'un sujet autobiographique – davantage sans doute que dans les 3 textes précédents. De fait les éléments de contexte de l'injure initiale sont plus précis que chez Marot, Amboise ou Saint-Gelais. On comprend que le destinataire est en France, avait l'estime de Du Bellay, mais a profité de son absence pour le trahir. Toutefois, les indices restent maigres, et rien n'empêche de considérer, une nouvelle fois, que Du Bellay se livre là à un exercice de style, dans la tradition du poème « règlement de compte ». Bien sûr, nombre des attaques satiriques du recueil des Regrets visent des personnes bien réelles. Mais il est aussi des exemples de sonnets satiriques sans destinataire réel. L'on peut par exemple penser à la femme monstrueuse du s. XCI (« O beaux cheveux d'argent, migonnement retors ») qui n'est pas une personne réelle, mais un personnage. Le doute est donc permis, concernant l'existence effective de ce destinataire anonyme .

